

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Histoire du 20^e siècle

HISTOIRE DU 20^e SIÈCLE 1

HIS-5201-2

Mars 2024

Coordination et rédaction

Direction de l'éducation des adultes

Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

Pour information

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-98269-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-135-14_w1

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
L'outil de collecte de données	10
Le matériel autorisé	10
Les outils de jugement	10
Le seuil de réussite	10
La reprise	10
Annexe – Outils et grilles d'évaluation	11

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

L'élaboration des instruments d'évaluation de ce cours relève des organismes scolaires autorisés. Le prototype d'épreuve fourni par le MEQ peut être utilisé tel quel, être modifié ou encore servir d'exemple pour l'élaboration de nouvelles versions.

Toute nouvelle version de l'épreuve ou toute adaptation du prototype d'épreuve doit porter le logo de l'organisme qui l'a conçue.

Les épreuves ministérielles et les prototypes d'épreuves fournis par le Ministère ne doivent en aucun temps être utilisés pour l'évaluation en aide à l'apprentissage ou en guise d'exercices.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE de même que les outils et les grilles d'évaluation, présentés en annexe, sont recommandés à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaine d'apprentissage Univers social	Programme d'études - Histoire du 20^e siècle Cours - Histoire du 20^e siècle 1
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires - Caractériser un temps fort historique - Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique	Catégories de savoirs Les savoirs sont regroupés en fonction des temps forts historiques et des réalités sociales à l'étude.
Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation des savoir-faire - Utilisation appropriée de connaissances Critère d'évaluation de la compétence 1 - Représentation cohérente d'un temps fort historique Critère d'évaluation de la compétence 2 - Rigueur de l'interprétation	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

Utilisation appropriée de connaissances

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser des opérations intellectuelles, soit des savoir-faire qui se rapportent aux composantes des compétences. Les opérations intellectuelles suivantes sont visées :

- situer dans le temps et dans l'espace;
- dégager des différences et des similitudes;
- déterminer des causes et des conséquences;
- déterminer des changements et des continuités;
- mettre en relation des faits;
- établir des liens de causalité.

Représentation cohérente d'un temps fort historique

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser une description mettant en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'un temps fort historique.

Rigueur de l'interprétation

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à élaborer une explication mettant en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences disciplinaires à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1, « Caractériser un temps fort historique », et compétence 2, « Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique » : 100 %

Les savoirs

Pour l'ensemble de l'épreuve, la plupart des savoirs doivent être retenus pour chacun des deux temps forts historiques et chacune des deux réalités sociales à l'étude.

Temps forts historiques	Réalités sociales	Savoirs liés aux temps forts historiques et aux réalités sociales
La Grande Guerre	L'hégémonie européenne sous l'angle de l'intensification des rivalités impériales	• Alliances et rivalités entre les États • Grande Guerre • Mouvements de pensée • Organisation des empires coloniaux • Organisation économique
La Seconde Guerre mondiale	Crises et conflits sous l'angle de la montée des régimes autoritaires	• Crise économique • Mouvements de pensée • Régimes politiques • Revendications politiques, économiques et territoriales • Traités et alliances • Seconde Guerre mondiale

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est divisée en trois sections, lesquelles se déroulent lors d'une même séance.

Elle prend en compte les critères *Utilisation appropriée de connaissances*, *Représentation cohérente d'un temps fort historique* et *Rigueur de l'interprétation*.

La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder 180 minutes.

L'épreuve comprend les documents suivants :

- le *Cahier de l'adulte*;
- le *Dossier documentaire*;
- le *Guide de correction et d'évaluation*;
- les *Consignes d'administration*.

La composition de l'épreuve

Les exigences de l'épreuve

L'épreuve exige de l'adulte qu'elle ou il :

- maîtrise les connaissances historiques et les concepts nécessaires pour analyser les documents et répondre aux questions;
- analyse et utilise adéquatement des documents de diverses natures;
- réalise des opérations intellectuelles;
- réalise une description mettant en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'un temps fort historique;
- élabore une explication mettant en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale;
- formule des réponses complètes, claires et qui présentent des faits exacts.

Section 1 : Utilisation appropriée de connaissances

Les tâches permettent à l'adulte de démontrer sa capacité à réaliser des opérations intellectuelles, soit des savoir-faire qui se rapportent aux composantes des compétences. Les différentes opérations intellectuelles à réaliser doivent être réparties équitablement dans la section 1.

Toutes les tâches doivent faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve. Des savoirs provenant des deux temps forts historiques et des deux réalités sociales à l'étude doivent être mobilisés.

Le tableau suivant présente les opérations intellectuelles et les comportements attendus de l'adulte. Il indique également le nombre de points associés à chacune de ces opérations.

OPÉRATION INTELLECTUELLE	COMPOTEMENT ATTENDU ³	NOMBRE DE POINTS
Situer dans le temps et dans l'espace	L'adulte doit ordonner chronologiquement des faits en tenant compte de repères de temps.	2
	L'adulte doit situer des faits ou un ensemble de faits sur une ligne du temps.	1
	L'adulte doit classer des faits selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à un repère de temps.	2
	L'adulte doit identifier sur une carte ce qui correspond à un élément géographique, à un fait ou à un territoire donné.	1 ou 2
Dégager des différences et des similitudes	L'adulte doit indiquer ce qui est différent par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.	2
	L'adulte doit indiquer ce qui est semblable par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.	2
	L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux historiens sont en désaccord (divergence).	2
	L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux historiens sont d'accord (convergence).	2
	L'adulte doit montrer des différences et des similitudes par rapport à des points de vue d'acteurs ou à des interprétations d'historiens. Les acteurs peuvent être des personnes, des groupes de personnes, des organisations ou des institutions.	3
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte doit indiquer un facteur explicatif, c'est-à-dire un fait qui explique une réalité historique. Il peut s'agir d'événements, d'intérêts, d'objectifs, d'influences, d'éléments géographiques ou d'actions.	2
	L'adulte doit indiquer un fait qui découle d'une réalité historique.	2
Déterminer des changements et des continuités	L'adulte doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se transforme.	2
	L'adulte doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se maintient.	2
	L'adulte doit montrer qu'une réalité historique se transforme ou se maintient.	3
Mettre en relation des faits	L'adulte doit associer des faits à des manifestations ou à des descriptions qui leur sont apparentées. Les faits peuvent être des actions, des événements, des mesures, des idéologies, des activités économiques, etc.	2
Établir des liens de causalité	L'adulte doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.	3

³ La plupart des comportements attendus doivent être retenus dans la section 1.

Section 2 : Représentation cohérente d'un temps fort historique

La tâche permet à l'adulte de démontrer sa capacité à réaliser une description mettant en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'un temps fort historique.

La tâche doit faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve.

Le tableau suivant présente les éléments observables associés à l'évaluation d'une description. Des comportements attendus précisent ces éléments. Il indique également le nombre de points associés à cette tâche.

ÉLÉMENT OBSERVABLE	COMPORTEMENT ATTENDU	NOMBRE DE POINTS
Indiquer l'objet de la description	L'adulte doit indiquer l'objet de la description. Pour ce faire, elle ou il doit indiquer la réalité historique (par exemple, un fait, un événement, une période, un phénomène ou une conjoncture) sur laquelle porte la description d'une partie ou de l'ensemble d'un temps fort historique.	2
Préciser les éléments mis en relation	L'adulte doit préciser les éléments mis en relation qui se rapportent à l'objet de la description. Pour ce faire, elle ou il doit indiquer des faits qui sont liés entre eux.	6

Section 3 : Rigueur de l'interprétation

La tâche permet à l'adulte de démontrer sa capacité à élaborer une explication mettant en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale.

La tâche doit faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve. Elle ne porte pas sur le même temps fort historique/réalité sociale que la tâche de la section 2.

Le tableau suivant présente les éléments observables associés à l'évaluation d'une explication. Des comportements attendus précisent ces éléments. Il indique également le nombre de points associés à cette tâche.

ÉLÉMENT OBSERVABLE	COMPORTEMENT ATTENDU	NOMBRE DE POINTS
Indiquer les éléments de réponse	L'adulte doit indiquer les éléments de réponse. Pour ce faire, elle ou il doit : • indiquer des causes et des conséquences; ou • indiquer des changements et des continuités.	4
Appuyer les éléments de réponse par des faits	L'adulte doit appuyer les éléments de réponse par des faits. Pour ce faire, elle ou il doit : • indiquer des faits qui les illustrent, par exemple des manifestations, des actions ou des données statistiques; ou • indiquer des faits qui les expliquent.	4

Les rôles des documents dans le *Dossier documentaire*

Le *Dossier documentaire* est divisé en trois sections qui suivent la structure de l'épreuve. Il est composé de documents historiques (écrits ou iconographiques), de textes d'historiens, de schémas, de tableaux, d'illustrations, de cartes ou de lignes du temps. Les tableaux qui suivent présentent les rôles des documents pour chacune des sections et une description de ces rôles.

Description des rôles des documents pour les questions de la section 1

Pour la section 1, les documents sont répartis selon le temps fort historique/réalité sociale dans le *Dossier documentaire*.

RÔLE DU DOCUMENT	DESCRIPTION
Le document fournit des pistes.	Le document oriente l'adulte dans l'élaboration de la réponse en fournissant, par exemple, des repères spatiotemporels. Le document est indiqué ou non dans la question.
Le document met en contexte.	Le document oriente l'adulte dans l'élaboration de la réponse en indiquant le contexte historique auquel la question fait référence. Le document est indiqué ou non dans la question.
Le document fait partie de la question.	Le document présente à l'adulte des informations indispensables pour la réponse à la question. Le document est indiqué dans la question.
Le document constitue la réponse à la question.	Le document présente à l'adulte des informations qui permettent de le sélectionner comme réponse à la question. La réponse attendue est un ou des numéros de documents. Le document n'est pas indiqué dans la question.

Description du rôle des documents pour la question de la section 2

Pour la section 2, l'adulte doit sélectionner, dans le *Dossier documentaire*, uniquement les documents qui se rapportent au temps fort historique et au territoire concernés avant de répondre à la question. Une consigne précise qu'elle ou il doit préalablement sélectionner des documents pour répondre à la question.

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à la réalisation d'une description.	Les documents orientent l'adulte dans l'établissement de l'objet de la description. ou Les documents permettent à l'adulte de préciser les éléments mis en relation qui se rapportent à l'objet de la description.

Description du rôle des documents pour la question de la section 3

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à l'élaboration d'une explication.	Les documents orientent l'adulte dans l'établissement des éléments de réponse. ou Les documents permettent à l'adulte d'illustrer ou d'expliquer les éléments de réponse (selon ce qui est demandé dans les consignes).

L'outil de collecte de données

Le *Cahier de l'adulte* constitue l'outil de collecte de données.

Le matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé.

Les outils de jugement

La correction des questions de la section 1 s'effectue à l'aide de la clé de correction et des précisions relatives aux modalités de correction fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

La correction des questions des sections 2 et 3 s'effectue à l'aide de la clé de correction, de la grille d'évaluation et des précisions relatives aux modalités de correction fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

Annexe – Outils et grilles d'évaluation

Section 1

Les questions de la section 1 sont associées au critère d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances*. Elles permettent d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser des opérations intellectuelles.

Les pages suivantes présentent les opérations intellectuelles (en gras), les comportements attendus (en italique) et les outils d'évaluation associés à chacun des comportements attendus.

Situer dans le temps et dans l'espace

- L'adulte doit ordonner chronologiquement des faits en tenant compte de repères de temps.*

Situer dans le temps et dans l'espace	2 points	0 point
	L'adulte situe tous les faits dans le temps. (3 sur 3)	L'adulte ne situe pas tous les faits dans le temps. (2, 1 ou 0 sur 3)

- L'adulte doit situer des faits ou un ensemble de faits sur une ligne du temps.*

Situer dans le temps et dans l'espace	1 point	0 point
	L'adulte situe les faits dans le temps.	L'adulte ne situe pas les faits dans le temps.

- L'adulte doit classer des faits selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à un repère de temps.*

Situer dans le temps et dans l'espace	2 points	1 point	0 point
	L'adulte situe tous les faits dans le temps. (4 sur 4)	L'adulte situe certains faits dans le temps. (3 ou 2 sur 4)	L'adulte ne situe pas les faits dans le temps. (1 ou 0 sur 4)

- L'adulte doit identifier sur une carte ce qui correspond à un élément géographique, à un fait ou à un territoire donné.*

Situer dans le temps et dans l'espace	1 point	0 point
	L'adulte situe le fait dans l'espace.	L'adulte ne situe pas le fait dans l'espace.

OU

Situer dans le temps et dans l'espace	2 points	0 point
	L'adulte situe le fait dans l'espace.	L'adulte ne situe pas le fait dans l'espace.

OU

Situer dans le temps et dans l'espace	2 points	1 point	0 point
	L'adulte situe les deux faits dans l'espace. (2 sur 2)	L'adulte situe l'un des faits dans l'espace. (1 sur 2)	L'adulte ne situe pas les faits dans l'espace. (0 sur 2)

Dégager des différences et des similitudes

- L'adulte doit indiquer ce qui est différent par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte dégage correctement la différence.	L'adulte dégage plus ou moins correctement la différence.	L'adulte dégage incorrectement la différence ou ne la dégage pas.

- L'adulte doit indiquer ce qui est semblable par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte dégage correctement la similitude.	L'adulte dégage plus ou moins correctement la similitude.	L'adulte dégage incorrectement la similitude ou ne la dégage pas.

- L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux historiens sont en désaccord (divergence).

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte établit correctement le point de divergence entre les points de vue.	L'adulte établit plus ou moins correctement le point de divergence ou ne présente que les deux points de vue.	L'adulte établit incorrectement le point de divergence entre les points de vue ou ne l'établit pas.

- L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux historiens sont d'accord (convergence).

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte établit correctement le point de convergence entre les points de vue.	L'adulte établit plus ou moins correctement le point de convergence entre les points de vue.	L'adulte établit incorrectement le point de convergence entre les points de vue ou ne l'établit pas.

- L'adulte doit montrer des différences et des similitudes par rapport à des points de vue d'acteurs ou à des interprétations d'historiens. Les acteurs peuvent être des personnes, des groupes de personnes, des organisations ou des institutions.

Dégager des différences et des similitudes	L'adulte nomme correctement l'acteur qui présente une position différente	et présente correctement les deux positions.	3 points
		et présente correctement une position et plus ou moins correctement l'autre position.	2 points
		et présente plus ou moins correctement les deux positions.	1 point
		ou et présente correctement une position et incorrectement l'autre position ou ne la présente pas.	
		et présente tout au plus une seule position plus ou moins correctement.	0 point
	L'adulte nomme incorrectement l'acteur qui présente une position différente ou ne le nomme pas.		0 point

Remarque. – L'adulte obtient 1 point lorsqu'il se limite à nommer les trois acteurs et à présenter correctement leur position respective sans indiquer celui qui présente une position différente et ceux qui présentent une position semblable.

Déterminer des causes et des conséquences

- *L'adulte doit indiquer un facteur explicatif, c'est-à-dire un fait qui explique une réalité historique. Il peut s'agir d'événements, d'intérêts, d'objectifs, d'influences, d'éléments géographiques ou d'actions.*
- *L'adulte doit indiquer un fait qui découle d'une réalité historique.*

Pour les questions à réponse écrite :

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine correctement le facteur explicatif.	L'adulte détermine plus ou moins correctement le facteur explicatif.	L'adulte détermine incorrectement le facteur explicatif ou ne le détermine pas.

OU

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine correctement la conséquence.	L'adulte détermine plus ou moins correctement la conséquence.	L'adulte détermine incorrectement la conséquence ou ne la détermine pas.

Pour les questions dont la réponse est constituée de numéros de documents :

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine les deux facteurs explicatifs. (2 sur 2)	L'adulte détermine l'un des facteurs explicatifs. (1 sur 2)	L'adulte ne détermine pas les facteurs explicatifs. (0 sur 2)

OU

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine le facteur explicatif et la conséquence. (2 sur 2)	L'adulte détermine le facteur explicatif ou la conséquence. (1 sur 2)	L'adulte ne détermine pas le facteur explicatif ni la conséquence. (0 sur 2)

Déterminer des changements et des continuités

- *L'adulte doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se transforme.*

Déterminer des changements et des continuités	2 points	1 point	0 point
	L'adulte détermine correctement le changement.	L'adulte détermine plus ou moins correctement le changement.	L'adulte détermine incorrectement le changement ou ne le détermine pas.

- *L'adulte doit indiquer un fait qui montre qu'une réalité historique se maintient.*

Déterminer des changements et des continuités	2 points	1 point	0 point
	L'adulte détermine correctement la continuité.	L'adulte détermine plus ou moins correctement la continuité.	L'adulte détermine incorrectement la continuité ou ne la détermine pas.

- *L'adulte doit montrer qu'une réalité historique se transforme ou se maintient.*

Déterminer des changements et des continuités	L'adulte indique s'il y a changement ou continuité	et présente des faits qui le montrent correctement.	3 points (ou 2 points*)
		et présente des faits qui le montrent plus ou moins correctement.	2 points (ou 1 point*)
		et présente des faits qui le montrent incorrectement ou n'en présente pas.	0 point
	L'adulte n'indique pas s'il y a changement ou continuité	mais présente des faits exacts.	2 points (ou 1 point*)
		mais présente des faits plus ou moins exacts.	1 point (ou 0 point*)
		et présente des faits inexacts ou n'en présente pas.	0 point

* L'adulte présente un repère de temps inexact ou plus ou moins exact ou n'en présente pas.

- Remarques.** – Un repère de temps peut être, par exemple, une date, une année, un intervalle de temps, le nom d'une période en particulier ou un événement.
- Des adverbes tels que *maintenant* ou *toujours*, utilisés en guise de repères de temps, sont considérés comme plus ou moins exacts.
 - L'adulte qui indique qu'il y a à la fois changement et continuité doit présenter des faits qui le montrent correctement pour obtenir 3 points.

Mettre en relation des faits

- *L'adulte doit associer des faits à des manifestations ou à des descriptions qui leur sont apparentées. Les faits peuvent être des actions, des événements, des mesures, des idéologies, des activités économiques, etc.*

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (2 sur 2)	L'adulte met en relation certains faits. (1 sur 2)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (0 sur 2)

OU

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (3 sur 3)	L'adulte met en relation certains faits. (2 sur 3)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (1 ou 0 sur 3)

OU

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (4 sur 4)	L'adulte met en relation certains faits. (3 ou 2 sur 4)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (1 ou 0 sur 4)

Établir des liens de causalité

- *L'adulte doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.*

Établir des liens de causalité	L'adulte précise les trois éléments	et établit correctement deux liens de causalité.	3 points
		et établit correctement un lien de causalité.	2 points
		mais n'établit correctement aucun lien de causalité.	1 point
	L'adulte précise deux éléments	et établit correctement un lien de causalité.	2 points
		mais n'établit correctement aucun lien de causalité.	1 point
	L'adulte précise un seul élément ou n'en précise pas.		0 point

Remarque. – Accepter toute formulation équivalente si les liens établis par l'adulte sont logiques et si sa réponse respecte le sens de la réponse attendue.

Section 2

La question de la section 2 est associée au critère d'évaluation *Représentation cohérente d'un temps fort historique*. Elle permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser une description mettant en évidence des éléments culturels, économiques, politiques, sociaux et territoriaux d'une partie ou de l'ensemble d'un temps fort historique.

Grille d'évaluation Critère : *Représentation cohérente d'un temps fort historique*

Indiquer l'objet de la description						
L'adulte indique correctement l'objet de la description.		L'adulte indique plus ou moins correctement l'objet de la description.		L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'objet de la description.	/2	
2 points		1 point		0 point		
Préciser les éléments mis en relation						
Première mise en relation	L'adulte précise l'élément central	et précise les deux autres éléments.			3 points	/3
		et précise un seul des deux autres éléments.			2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.			1 point	
	L'adulte ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.			1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.			0 point	
Deuxième mise en relation	L'adulte précise l'élément central	et précise les deux autres éléments.			3 points	/3
		et précise un seul des deux autres éléments.			2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.			1 point	
	L'adulte ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.			1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.			0 point	
Total						/8

Section 3

La question de la section 3 est associée au critère d'évaluation *Rigueur de l'interprétation*. Elle permet d'évaluer la capacité de l'adulte à élaborer une explication mettant en évidence des transformations culturelles, économiques, politiques, sociales et territoriales d'une réalité sociale.

Grille d'évaluation Critère : *Rigueur de l'interprétation*

	Indiquer les éléments de réponse	Appuyer les éléments de réponse par des faits	
Premier élément de réponse	L'adulte indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	/4
		plus ou moins correctement. 1 point	
	L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
Deuxième élément de réponse	L'adulte indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	/4
		plus ou moins correctement. 1 point	
	L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
Total			/8

